

fr

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant installé dans l'Union Européenne :

Sioen N.V. - FABRIEKSTRAAT 23 - 8850 ARDOOIE - BELGIUM

déclare, sous sa responsabilité exclusive, que le nouvel EPI décrit ci-après :

Type de Certificat / Numéro de Groupe :

EA2/CHLST/FA1A2B1C1E1F1/WE1A1A2/AS/WR42X

PPE Model: 7205A2ET2

est conforme à la législation d'harmonisation de Union : Règlement UE 2016/425; et, le cas échéant, avec la norme nationale transposant la norme harmonisée n° : IEC 61482-2 : 2018 APC2 - ATPV 33.72 cal/cm²; EN 13034 : 2005 + A1 : 2009 Type PB [6]; EN ISO 11612 : 2015 / A1 A2 B1 C1 E1 F1; EN ISO 11611 : 2015 / Class 1 - A1 A2 ; EN 1149-5 : 2018; EN 343 : 2019 / Class 4-2-X; EN ISO 13688 : 2013; seulement applicable pour la Siopor Excell capuchon en combinaison avec Siopor Excell veste/combinaison avec le même niveau de protection

est identique à l'EPI qui a fait l'objet de l'examen UE de type (Module B) avec le Certificat UE de Conformité n° 032/2021/1383, délivré par :

Centexbel Technologiemark 70, 9052 Zwijnaarde Belgium (0493)

fait l'objet de la procédure d'évaluation de conformité de la production (conformément à l'Art. 19 (c) du Règlement de l'UE 2016/425) B sous la supervision de l'organisme notifié :

Centexbel Technologiemark 70, 9052 Zwijnaarde Belgium (0493)

Signé pour le compte et au nom de CEO Sioen nv: Bart Vervaecke

À : Ardoorie, 2023-10-06

Par : Technical Director Sioen nv: Ivan Deceuninck

Copyright © Sioen nv - All rights reserved.

Sioen nv is a subsidiary of the Sioen Industries Group. Ce document (y compris les pièces jointes) est la propriété exclusive de Sioen nv. Il peut uniquement être utilisé par le destinataire prévu sous sa forme originale sous laquelle il a été envoyé. Toute modification de ce document ou de ses pièces jointes sera considérée comme falsification de document, pouvant donner lieu à des poursuites pénales.